INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS SUR...

www.cellulesEspoir.fr

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
jusqu'au
24 septembre 2023

L'association
Des Cellules d'Espoir
pour **Clémence et Sarah**
vous propose

9ème édition
La marche Gourmande d'automne

Le dimanche
1er octobre 2023
au départ de
Béthonsart

Deux parcours balisés
de 15 ou 20 km
A B

5 étapes gourmandes

Flashez ce code pour vous inscrire en ligne à la marche gourmande d'automne avec helloasso

Au départ de Béthonsart
Salle des Fêtes
2 B rue de l'Impasse

Le dimanche
1er octobre 2023
à partir de 9h30

Participation 23€
11€ pour les moins de 12 ans
Gratuit pour les moins de 5 ans

21€ pour les adhérents

CONTACT
Des Cellules d'Espoir
pour Clémence et Sarah
12 rue de la mare
62127 Villers-Sir-Simon
Tél. 06 87 15 39 60

Réalisation Des Cellules d'Espoir pour Clémence et Sarah
IPNS - Août 2023 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le 1er octobre 2023, l'association « des cellules d'espoir pour Clémence et Sarah », organise sa marche gourmande d'automne au départ de BÉTHONSART.

1/ Description

Vous pourrez vous laisser charmer par la découverte des trésors du patrimoine des campagnes de l'Artois : églises, châteaux, calvaires, demeures prestigieuses.
Vous pourrez arpenter les chemins et routes qui relient les villages et les clochers alentours.

Dans chaque village, (Béthonsart, Villers-Châtel, Aubigny-en-Artois, Savy-Berlette, Villers-Brûlin), une partie du repas vous sera proposée.

L'itinéraire de base est de 15 kms mais une boucle supplémentaire est possible, soit un parcours de 20 kms.

Les départs se feront librement à partir de 9h30 jusqu'à 11h30 à partir de la salle des fêtes de Béthonsart, située 2B rue de l'impasse.

Les chiens doivent être tenus en laisse.

Une éco- cup comprise dans le prix du billet vous sera remise au départ mais vous pouvez également, si vous le souhaitez, venir avec votre propre éco-cup.

2/ Organisateurs

Association Des cellules d'espoir pour Clémence et Sarah

La participation se fait uniquement sur inscription.
L'inscription est validée à réception de la fiche d'inscription accompagnée du paiement ou en ligne sur le site **helloasso** via **www.cellulesespoir.fr** ou en **flashant le qr-code.**
Les mineurs devront être accompagnés par un adulte.

3/ La manifestation aura lieu par tous les temps sauf arrêté préfectoral.
En cas de désistement, quel qu'en soit le délai, le montant de l'inscription restera acquis aux organisateurs.

4/ Responsabilité

L'association est assurée en responsabilité civile.
Elle décline toute responsabilité en cas de vol, maladie, défaut d'un participant, accident ou perte durant la manifestation. L'inscription vaut déclaration de bonne santé.

5/ Les participants devront respecter les lieux et suivre le balisage.

6/ Du fait de son inscription, le participant donne à l'organisation, un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'évènement dans le cadre de la promotion de celui-ci.

L'inscription vaut acceptation du présent règlement

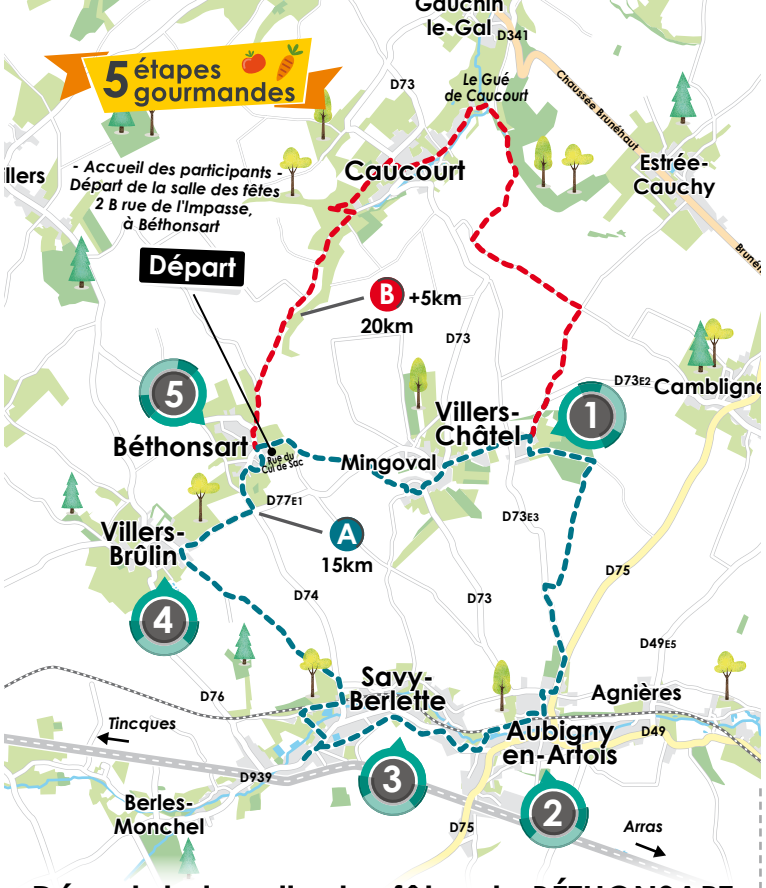

Départ de la salle des fêtes de BÉTHONSART
2 B RUE DE L'IMPASSE

Accueil des participants à partir de 9h30

1. Villers-Châtel
Apéritif

2. Aubigny-en-Artois
Soupe maison

3. Savy-Berlette
Tajine Maison

4. Villers-Brûlin
Assiette de fromage

5. Béthonsart
Moelleux Pommes de saison, Glace, Café

- Boissons non comprises -

www.cellulesespoir.fr

Les réservations sont effectives à la réception du règlement qui est à envoyer à :

Des cellules d'espoir pour Clémence et Sarah
12 rue de la mare
62127 Villers-Sir-Simon

Vous pouvez aussi vous inscrire en flashant ce code

M. ou Mme : .....
Adresse : .....
.....
Tel : .....
E-mail : .....
Heure de départ envisagée : .....
(entre 9h30 et 11h30, pour la gestion des points d'étapes)

Nombre de participants

Adhérents : .....**x 21 euros**
Non adhérents : .....**x 23 euros***
**dont 2€ d'adhésion à l'association inclus au prix du billet adulte*
Enfants de 5 à 12 ans : ..... **x 11 euros**
Moins de 5 ans : ..... **x gratuit**
Total : .....

Ci-joint un chèque de ..... **à l'ordre de**

Des Cellules d'espoir
pour Clémence et Sarah

validant l'inscription
et l'acceptation du règlement.